

Le lundi 15 décembre, les personnels du CP de Seysses ont été informés, entre 9h00 et 15h00, de leur réquisition pour 17h00 au gymnase, dans le cadre d'une fouille dite « XXL » à la MAH 1 – 2^e étage.

Contrairement aux usages habituels, cette fouille s'est déroulée de nuit, mobilisant massivement les personnels après une journée déjà entamée, ce qui interroge sur l'anticipation et l'organisation de ce type d'opération lourde.

Au total, ce sont près de 130 agents qui ont été engagés : Agents en postes fixes, Agents de journée, Agents en cycle 12h, Agents volontaires, Renforts du CD de Muret.

Étaient également présents les ERIS, l'unité cynophile DISP Toulouse, renforcée par celles de la douane et de la gendarmerie, ainsi que l'équipe technique du prestataire privé.

La fouille a débuté vers 18h15 pour s'achever aux alentours de minuit, au prix d'un engagement physique et professionnel considérable des personnels.

Les résultats de cette fouille sont sans appel :



- 55 téléphones portables découverts pour 50 cellules fouillées
- Environ 150 accessoires (chargeurs, câbles, cartes SIM, etc.)
- 9 armes artisanales
- 385 grammes de produits stupéfiants

Ce bilan extrêmement préoccupant démontre, une fois de plus, l'ampleur des trafics au sein des détentions et pose clairement la question de ce qui aurait été découvert si l'ensemble du bâtiment avait été concerné.

Sur le plan sécuritaire, l'opération s'est globalement déroulée sans incident majeur, avec une seule mise en prévention, preuve du professionnalisme et de la maîtrise des personnels engagés.

Les suites de cette opération relèvent désormais des procédures disciplinaires, mais l'UFAP UNSa Justice rappelle que la réponse ne peut pas être uniquement répressive : elle doit être globale, durable et ambitieuse.

Des personnels exemplaires, des réponses attendues

L'UFAP UNSa Justice salue l'investissement, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des personnels mobilisés et attend que cet engagement exceptionnel fasse l'objet d'une reconnaissance concrète, à la hauteur de l'effort consenti.

Sécurisation : des annonces, mais des actes attendus

À l'issue de cette fouille, le Directeur a présenté plusieurs axes de travail visant à lutter contre l'introduction massive de matériels illicites, notamment :

- L'installation d'un POM (portique à ondes millimétriques) à l'entrée de l'établissement ;
- La mise en place d'un nouveau portique de détection au PCI ;
- La couverture de zones sensibles, y compris certaines cours de promenade exposées aux drones.

Si ces annonces vont dans le bon sens, l'UFAP UNSa Justice rappelle qu'elles doivent désormais se traduire rapidement par des moyens concrets, pérennes et efficaces.

Le CP de Seysses, désigné comme site pilote, ne peut être un laboratoire de communication. Il doit devenir et rester un exemple réel de sécurisation, au bénéfice des personnels et de la sécurité publique.

Le Bureau Local
UFAP UNSa Justice SEYSSES